



*République du Sénégal*  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*

*Ministère des Infrastructures  
des Transports Terrestres et du  
Désenclavement*



**Banque Ouest Africaine de  
Développement**

**AGEROUTE SENEGAL**  
(Agence des travaux et de Gestion des Routes)



**Avis d'Appel d'Offres n° D/1534/F pour l'acquisition de matériels informatiques pour le compte de L'UGP du projet d'aménagement et de bitumage de la route Démette- Cas Cas**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien l'AS du 20 décembre 2021
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, a sollicité et obtenu un financement de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) afin de financer le projet d'aménagement et de bitumage de la route Démette- Cas Cas et a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du marché de fournitures pour l'acquisition de matériels informatiques dans le cadre du fonctionnement de l'Unité de gestion du projet. **Les fournitures seront livrées au siège de l'AGEROUTE.**
3. AGEROUTE Sénégal sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de matériels informatiques (ordinateurs et video projecteurs) en un seul lot dans le cadre du fonctionnement de l'Unité de gestion du projet d'aménagement et de bitumage de la route Démette- Cas Cas.  
Les variantes ne seront pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les *Directives pour la passation des marchés de travaux, de biens et de services (autres que les services de consultants) par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD*, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal sise à Fann Résidence Rue David Diop X Rue F ; email : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ; [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn); [nfaye@ageroute.sn](mailto:nfaye@ageroute.sn) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après l'Ageroute Sénégal sise à la Rue David Diop x Rue F Fann Résidence Dakar-Fann - Tel : (221) 33 869 07 51 - Email : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) du lundi au vendredi **de 09h à 17h** à compter du **28 février 2022**

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualification sont :
  - ✓ **Capacité financière :**
  - Soumission des états financiers des trois (03) derniers exercices à compter de 2018 dûment certifié par un Commissaire aux comptes agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organe assimilé et reflétant la situation financière équilibrée de l'entreprise.

Toutefois, pour les entreprises naissantes, cette situation pourra être appréciée de façon objective par référence à des déclarations appropriées de banques ou organismes financiers habilités, ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels.

- ✓ **Expérience**
  - avoir réalisé au moins deux (2) prestations de même nature, de même taille et d'envergure équivalente au cours des cinq dernières années à compter de 2017 justifiées par des attestations de service fait dûment signées ;
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de vingt cinq mille (**25 000**) F CFA par versement au compte n° **SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la route des Almadies à Dakar.

Les offres devront être être rédigées en langue française et soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal sise à Fann Résidence Rue David Diop x Rue F au plus tard le **29 mars 2022 à 10h 30 mn (GMT)**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas

échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse : Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal sise à Fann Résidence Rue David Diop X Rue F à la salle de réunion Gabriel TINE le **29 mars 2022 à 10 h 30 mn (GMT)**.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cinquante mille (50 000) francs CFA). Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

La garantie de soumission doit être valable 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Le Directeur Général

Ibrahima NDIAYE

